



3. Il faudrait promouvoir, soutenir et élargir la formation des praticiens de la consolidation de la paix. Accroître les compétences et mettre en commun les expériences seront bénéfiques pour tous ceux qui travaillent aux étapes du renforcement de la confiance, de l'intervention et de la reconstruction du processus de consolidation de la paix. Le gouvernement pourrait assumer le coût de la formation au moyen de bourses; l'employeur d'un particulier donné pourrait également absorber ce coût. L'amélioration de la formation pourrait également devenir partie intégrante d'un programme normalisé destiné aux forces armées.

Observations supplémentaires sur les délibérations de groupe n° 3

- il importe que le Canada s'attaque à la question des réfugiés sur le plan interne, c'est-à-dire les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays;
- l'« aide liée » et la façon dont elle nuit au développement, d'où la nécessité de modifier cette pratique;
- le rétablissement d'un programme similaire au fonds « Partenariat Afrique Canada » (PAC), qui affectait des fonds provenant du budget de l'aide à une coalition d'ONG et d'organisations communautaires (y compris des organisations syndicales), qui déterminaient les modalités de répartition de ces crédits.

Le thème du citoyen de la communauté internationale a suscité beaucoup de discussions. Les membres du groupe se sont entendus sur le fait qu'il était de l'intérêt bien compris du monde des affaires de promouvoir la stabilité internationale. Toutefois, l'accord ne s'est pas fait sur la façon dont les entreprises devraient s'engager ou s'engagent. En ce qui concerne les

pouvoirs publics, on a discuté de l'« humanisation » de la politique commerciale, mais il ne s'est pas dégagé de consensus.

On a insisté sur la participation des jeunes et sur la nécessité de parler leur langage. Il importe que le gouvernement envisage de soutenir des programmes éducatifs axés sur les affaires internationales. On a salué des moyens comme l'éducation par des pairs, comme moyen d'accroître la sensibilisation aux questions internationales. On a proposé que le gouvernement prépare un manuel portant sur les moyens d'améliorer et de renforcer des programmes à vocation éducative.

De manière générale, tous les membres du groupe ont reconnu que dès le point de départ du processus de formulation de politiques, tous les gouvernements sont confrontés au manque de ressources budgétaires. C'est pourquoi ils ont souligné les avantages que présentent les ressources humaines et les réseaux déjà en place. On considère qu'en améliorant la communication et la coordination entre les gouvernements, les forces armées, les ONG, les entreprises et les autres parties, on pourrait grandement rehausser l'efficacité des réseaux qui se soucient de ces questions. Toutes les facettes de la société canadienne doivent déterminer très tôt le degré de responsabilité qu'elles sont disposées à accepter de manière durable afin de garantir le succès de la consolidation de la paix.

Quelques questions clés qui n'ont pas été abordées pendant la séance plénière par manque de temps :

- le Canada devrait poursuivre son important rôle traditionnel dans le domaine du maintien de la paix;
- le ministère des Affaires étrangères devrait continuer de consulter les principaux intervenants parmi les ONG lorsqu'il envisage une réaction à une situation d'urgence, c.-à-d.,